



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE ORDINAIRE DU 16 DECEMBRE 2016

### DATE DE CONVOCATION

12 Décembre 2016

### NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE	: 19
PRESENTS	: 12
ABSENTS	: 07
QUORUM	: 10
PROCURATION	: 01



### ABSENTS EXCUSES :

M. Brice SEPHO, 3<sup>ème</sup> Adjoint  
Mme Valérie BATAILLIE, Conseillère  
Mme Isabelle AUBIN, Conseillère  
Mme Eléonore JOHANNES, Conseillère  
M. Jocelyn PRALIER, Conseiller

### ABSENTS :

Mme Marlène MONTEL, Conseillère  
M. Christian PORTHOS, Conseiller

Les Conseillers Municipaux présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire au vu de l'application des articles L.2121-14 et L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Patrick LABEAU a été nommé à ces fonctions qu'il a acceptées.

Madame Valérie BATAILLIE a donné procuration à Monsieur Patrick LABEAU.

**Délibération n°58/2016/MT**  
**Stratégie de Développement et d'Aménagement du Territoire Communal**

Depuis plusieurs années, la commune de Montsinéry-Tonnégrande connaît un vif accroissement démographique. Celui-ci s'accompagne d'un besoin croissant en logement et structures publiques.

Afin de respecter les politiques communales, notamment la politique de développement durable, il est devenu indispensable de pouvoir analyser l'évolution du territoire et définir des scénarios d'occupation des espaces.

Pour cela, la commune souhaite faire appel à un groupement pluridisciplinaire, afin de d'effectuer l'étude sur la définition d'une stratégie de développement et d'aménagement du territoire de la commune de Montsinéry-Tonnégrande.

Ce document permettra de figer une stratégie d'aménagement et de développement, tout en mettant en relation l'ensemble des documents d'urbanisme s'appliquant sur le territoire, notamment :

- Le Plan Local d'Urbanisme ;
- L'Opération d'Intérêt National en Guyane ;
- Le Schéma de Cohérence Territoriale de la CACL ;
- Le Schéma Régional d'Aménagement.



L'étude se déroulerait sur 3 mois, soit 12 semaines, pour un budget prévisionnel qui s'élèverait à moins de 25 000€.

Les décisions à prendre sont les suivantes :

- Accepter le principe de mise en place d'une étude pour la définition d'une stratégie de développement et d'aménagement du territoire de la commune de Montsinéry-Tonnégrande ;
- Approuver son budget prévisionnel à moins de 25 000€ ;
- Autoriser le Maire à entreprendre toutes les démarches afférentes à cette opération, notamment à signer toutes les pièces administratives, comptables et juridiques s'y rapportant.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Vu la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le rapport n°55/MT/2016 de Monsieur le Maire portant sur la Stratégie de Développement et d'Aménagement du Territoire Communal ;

Après avoir entendu les explications du Maire et délibéré ;

**DECIDE :**

**Article 1:** **ACCEPTE** le principe de mise en place d'une étude pour la définition d'une stratégie de développement et d'aménagement du territoire de la commune de Montsinéry-Tonnégrande.

**Article 2:** **APPROUVE** son budget prévisionnel à moins de 25 000€.

**Article 3:** **AUTORISE** le Maire à entreprendre toutes les démarches afférentes à cette opération, notamment à signer toutes les pièces administratives, comptables et juridiques s'y rapportant.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS**

POUR	13	dont procuration(s)	01
CONTRE	00	dont procuration(s)	00
ABSTENTION	00	dont procuration(s)	00



**Le Maire,**

**Patrick LECANTE**

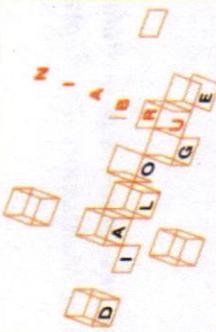


Publication le :



## Définition d'une stratégie de développement et d'aménagement du territoire de la commune de Montsinéry-Tonnégrande

groupement  
Dialogue Urbain / PhRi strategy



Décembre 2016

M. Patrick Lecante  
Maire  
Commune de Montsinéry-Tonnegrande  
Avenue Félix Eboué  
97 000 Montsinéry-Tonnegrande

Le 02 décembre 2016

**Objet : Offre de service pour une étude sur la définition d'une stratégie de développement et d'aménagement du territoire de la commune de Montsinéry-Tonnegrande**

Monsieur le Maire,

Suite à notre réunion à Paris, le 6 septembre, et en réponse à votre demande, c'est avec un réel intérêt que nous vous communiquons cette offre de service, dont l'objectif général est de définir une stratégie d'aménagement et de développement de l'ensemble du territoire communal, fondée sur une analyse prospective détaillée.

Face aux nombreux projets de l'Etat (OIN), de l'agglomération, et d'entreprises ou particuliers, nous sommes très conscients de l'importance de cette étude qui doit permettre d'anticiper toute sorte de demandes d'occupation des espaces communaux.

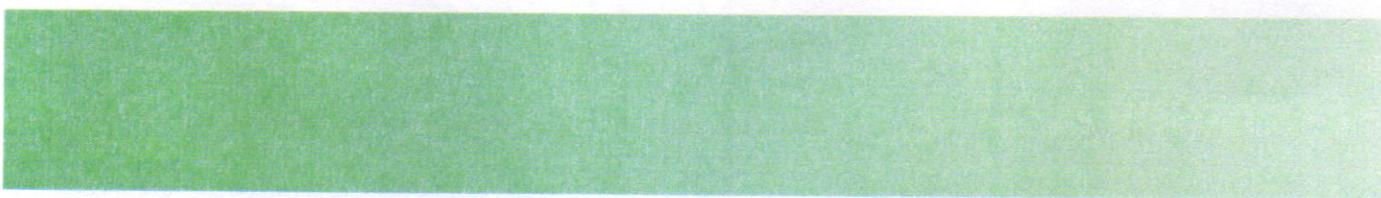
L'équipe qui travaillera sur cette mission associe les compétences « économie » et « urbanisme » ; elle s'appuie, non seulement, sur une connaissance des problématiques propres à la Guyane, et plus spécifiquement propres à celles de l'agglomération centrale et à la commune, mais également sur une expérience étendue couvrant tous les volets territoriaux liés à l'économie et à l'aménagement.

Le directeur de mission, M. C Huertas a été en charge d'importants programmes d'aménagements ; Ph Richard a été en charge du développement économique au sein d'une grande Région ; il a animé, par ailleurs, pendant dix ans, un séminaire de développement économique à destination des élus et services des collectivités françaises.

Les différentes modalités présentées ci-après pourront être adaptées en début de mission ; l'objectif est de répondre au plus près à vos attentes. C'est avec confiance que nous envisageons les travaux à venir.

Au plaisir de travailler ensemble, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de notre respectueuse considération.

Pour le groupement  
Claude Huertas



Vue aérienne du bourg de Montsinéry-Tonnégrande

# Sommaire

**Contexte**

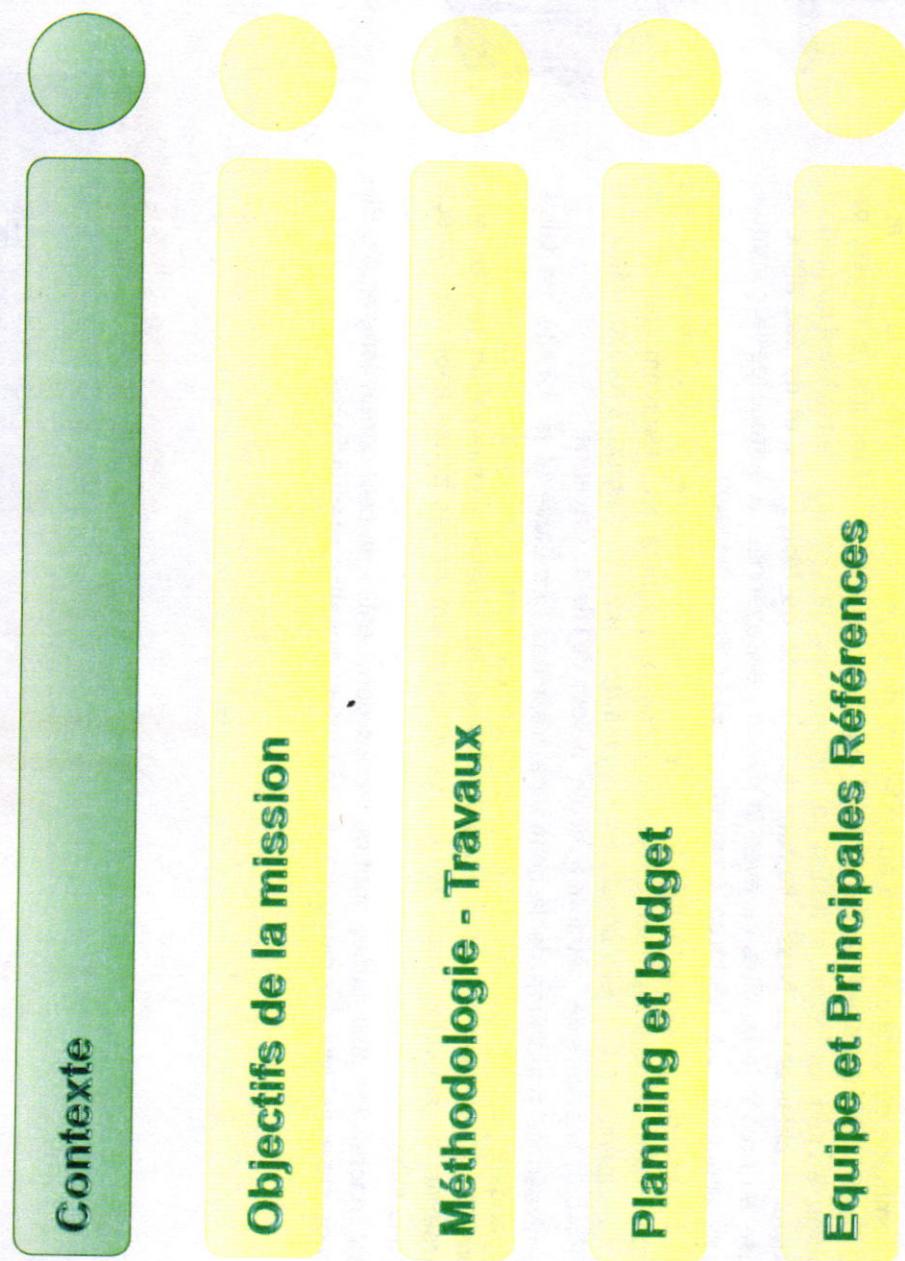
**Objectifs de la mission**

**Méthodologie - Travaux**

**Planning et budget**

**Equipe et Principales Références**

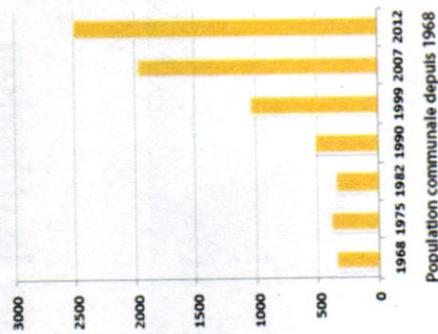
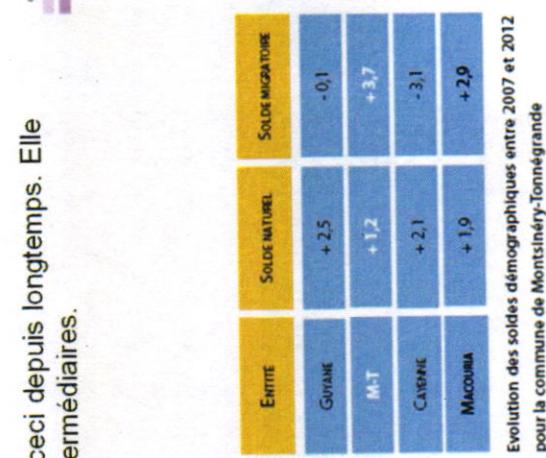
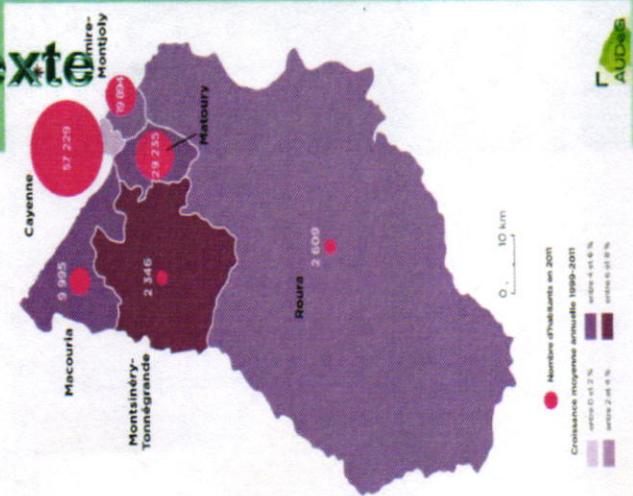
# Sommaire



## Contexte

### La commune de Montsinéry - Tonnérade : Un très grand territoire ceinturant l'agglomération, un environnement de qualité et une réelle pression en termes de projets de développement et d'aménagement ...

- La commune est située à 34 km au sud-ouest de Cayenne (accessible par la RN 1 et la RD 5). Son territoire est limité au nord par la commune de Macouria, à l'Ouest par Kourou, au sud par Roura, et à l'Est par la commune de Matoury. Le territoire communal, couvre globalement le bassin versant de la rivière de Montsinéry et de ses affluents, limité au nord à la confluence avec la rivière de Cayenne. La surface de la commune serait ainsi de 74 500 hectares (en intégrant les espaces fluviaux).
- Elle fait partie des six communes de la CACL, communauté d'agglomération du Centre Littoral. Même si elle représente moins de 2% de la population intercommunale et 12% de sa superficie totale, elle constitue, avec les deux autres communes rurales (Macouria et Roura), une sorte de "ceinture agricole" autour de l'île de Cayenne.
- Le niveau de population de la commune n'est pas très élevé et la densité est faible. Cependant, la croissance de la population est forte comparativement aux autres communes de l'agglomération (carte ci-dessous) ; cette augmentation résulte pour l'essentiel de nouvelles implantations. Le développement des zones habitables affecte peu le milieu.
- Les tranches les plus jeunes sont nettement dominantes, et ceci depuis longtemps. Elle concentre avant tout des catégories socio professionnelles intermédiaires.



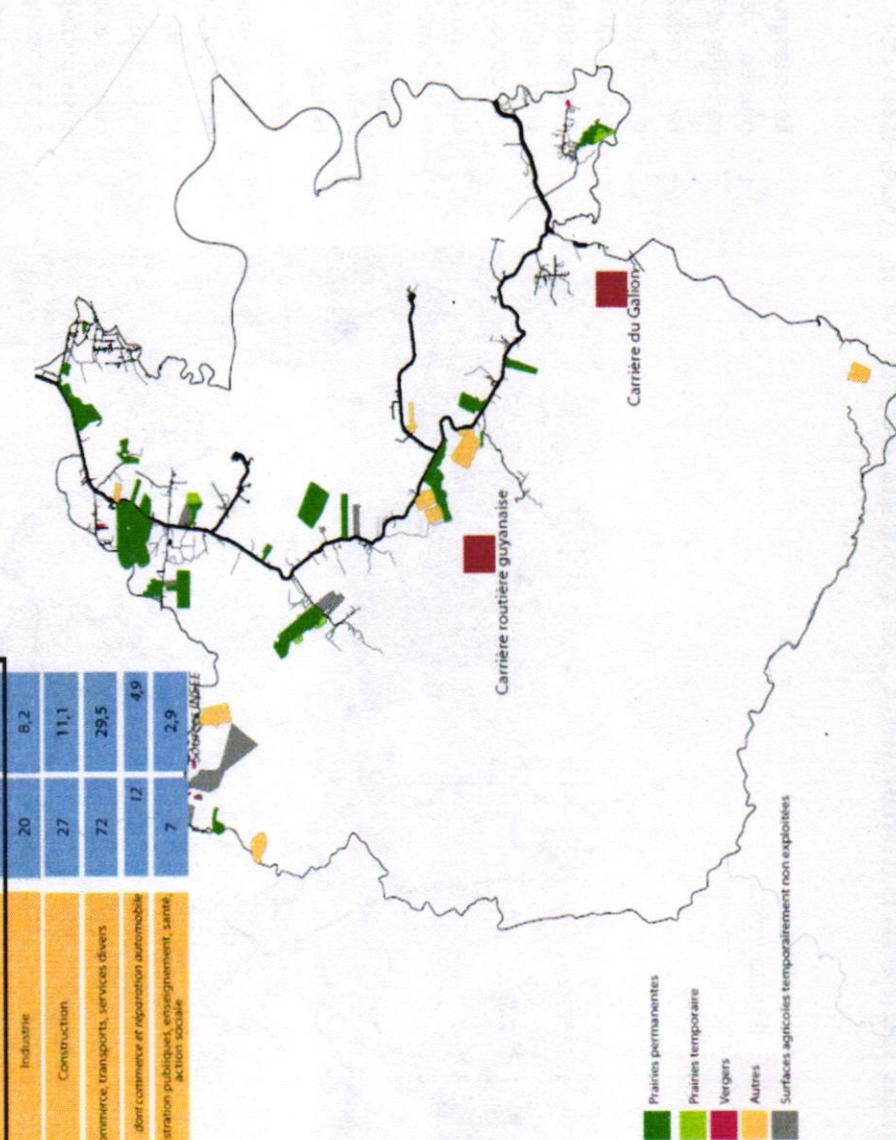
# Contexte

7

## L'activité dominante de la commune est l'agriculture, même si les activités artisanales et industrielles tendent à se développer ...

Entreprises par secteur d'activité	Nombre	%
Ensemble	244	100
Agriculture, sylviculture, pêche	118	48,4
Industrie	20	8,2
Construction	27	11,1
Commerce, transports, services divers	72	29,5
dont commerce et réparation automobile	12	4,9
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	7	2,9

Entreprises par secteur d'activité



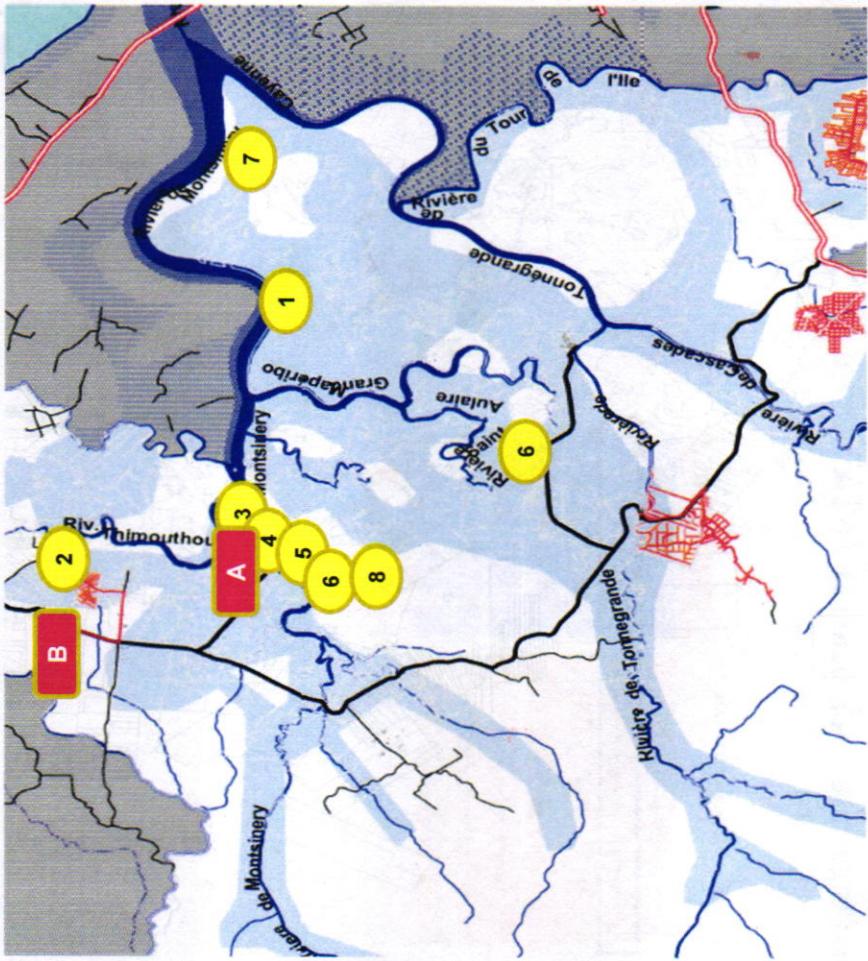
Entreprises présentes sur le territoire communal et localisation des activités agricoles. Se met en place, aussi, une filière ostréicole fondée sur un gisement naturel de qualité.

# Contexte

**Les activités touristiques se développent avec une vraie volonté de maintenir la qualité de l'environnement ; le réseau de rivières joue un rôle central.**

- A** 4 restaurants
- B** Zoo

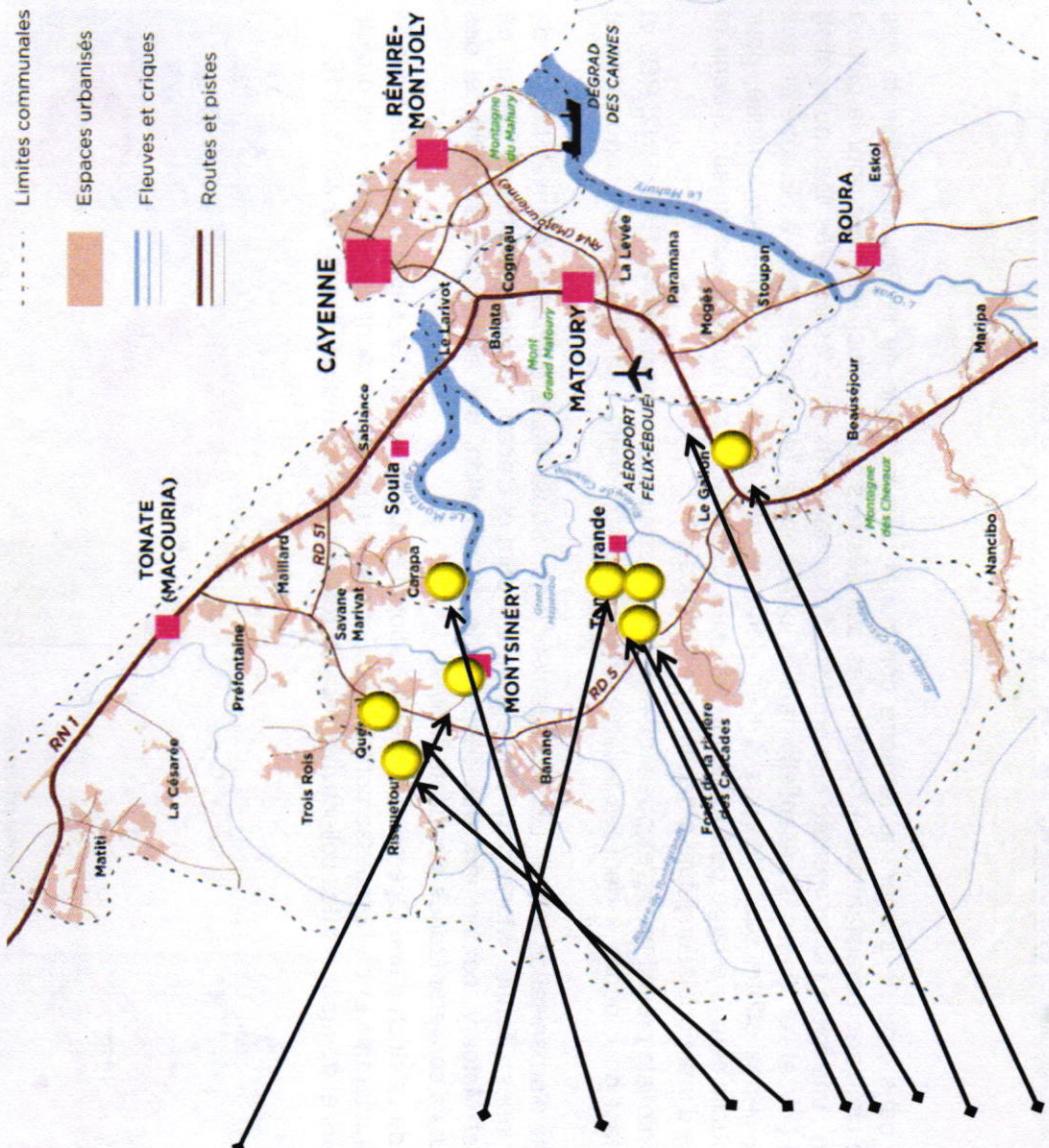
- 1 La mangrove : plage reconstituée avec plusieurs restaurants légers et aire de jeux ; camping et location de tente.
- 2 La crique Patate est en cours d'aménagement : zone ludique et jeux dans espace naturel
- 3 Base nautique avec les moyens suffisants pour en faire une base d'entraînement de niveau olympique.
- 4 Base nautique privée ouverte avec restaurant et pontons légers.
- 5 Deux pontons permettant l'embarquement et le débarquement de personnes, en centre bourg.
- 6 Au niveau du bourg de Tonnegrande, il existe plusieurs cales ; une cale de débarquement non loin du pont , proche du bagne des Annamites.
- 7 Plus loin, en aval, il faut prendre en considération la zone dite de Petit Cayenne susceptible d'accueillir un espace touristique avec possibilité de logements.
- 8 Activité ULM



## Au-delà de la zac aménagée en entrée de bourg, l'habitat se développe rapidement le long de la RD5

### De nombreuses zones d'habitat émergent rapidement sur le territoire communal

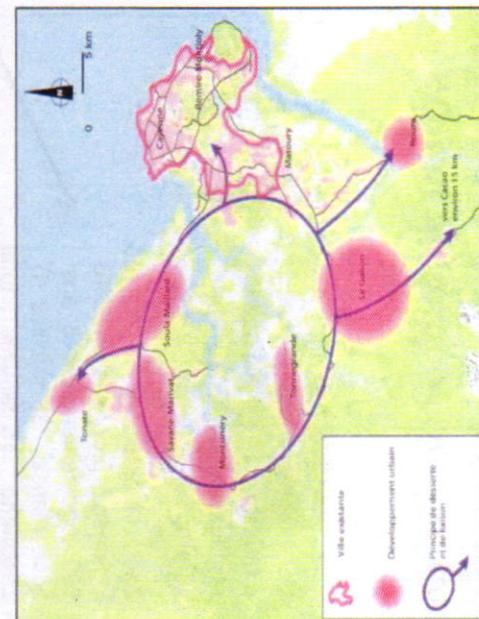
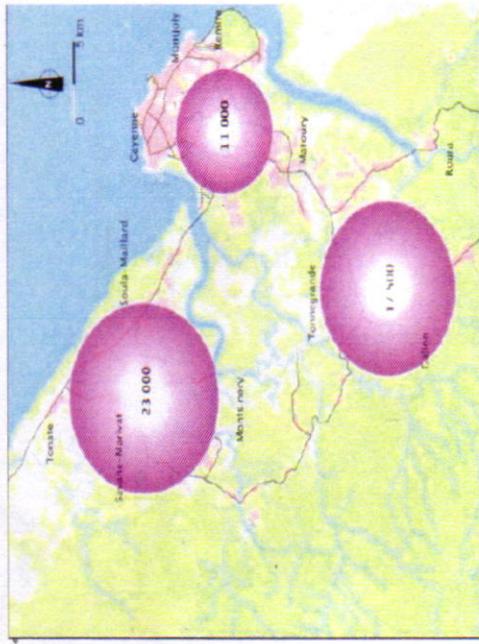
- Zac Montsinéry : 100 logements proposés en 2016 ; 700 logements dans 5 ans
- zone Merise : 38 familles (f)
- Zagrinette : 15 familles ; total bourg : 30 f dans Château d'eau; 30 f Bougainvilliers, 15 f centre bourg ancien
- Tonnegrande : 100 habitants permanents ; septembre 2014 ; 18 logements ; 16 lots vendus pour construction en 2 ans (habitat principal)
- Carapa : Champ Virgile et Garin, 200 f
- Quesnel Est : 30 f ; Quesnel ouest : 50 f
- Nombreux habitats diffus le long de la RD 5
- Risquetout Est : 20 f ; Risque Tour O : 30 familles
- Cigogne (pk) 9 : 50 f
- Beauséjour : 50 f
- RN2 : deux lots 30 f
- La Baume (proche Macouria) : 15 familles
- Nancibo : 50 familles



# Contexte

## La commune s'insère dans la stratégie de développement de la Communauté d'agglomération ...

- L'économie communautaire dans laquelle s'insère le territoire communal, comme celle de la Guyane présente des difficultés patentées : taux de chômage persistant élevé (20%) ; des activités très peu productives avec pour la plupart une absence de structuration ; une faible valeur ajoutée des produits d'exportation (hormis les activités liées au spatial) qui sont le riz, le poisson, le bois et l'or, destinés essentiellement à la métropole, et marginalement à l'Europe et aux Antilles françaises ... Même si des efforts sont entrepris, il n'en demeure pas moins, que l'offre économique, pour laquelle la part de l'emploi public tient une large part, présente très peu de capacité de réponse aux enjeux à venir et notamment la demande issue d'une population jeune à très forte croissance.
- ❖ Le schéma de cohérence territoriale prévoit un développement autour du réseau viaire constitué des RN1, RN2, RD5 et 6, avec différents pôles, autant de « perles » dont les polarités mixtes comprennent habitat, activité économique et équipements publics ...
- ❖ Il prévoit quatre types de zone d'urbanisation future : Les nouveaux-bourgs : Soula-Maillard, Savane-Marivat, le Galion ; l'extension des bourgs historiques : Tonate, Montsinéry-Tonnegrande, Roura et Cacao ; la ville existante constituée de Cayenne, Rémire-Montjoly et Matoury, comprenant des secteurs de densification, des secteurs à stabiliser et des secteurs d'extension ; secteurs à convertir (zones d'habitats illicites).
- ❖ A cela s'ajoutent les projets de création d'une Opération d'Intérêt National en Guyane, fondée sur le développement de l'habitat et d'équipements structurants et de l'Etablissement Public Foncier et d'Aménagement de Guyane. Les projets de décrets ont fait l'objet d'avis et de réserves des collectivités locales réunies en Assemblée Plénière le 28/10/2016...



## Contexte

**Un développement cohérent et équilibré du territoire communal mais soumis aux fortes pressions issues du développement de l'agglomération.**

Que ce soit pour l'habitat (voir carte des projets, ci-contre, mais également tout type d'activité : entreprises, production d'énergie/traitement des déchets, ... il apparaît clairement une **pression de la demande sur le territoire communal**, que ce soit sur sa partie sud ou nord.

Ainsi, avec pour catalyseur un phénomène propre à la Guyane, le développement de l'habitat illicite qui s'accélère et mûre le territoire, Montsinéry pourrait être perçue comme

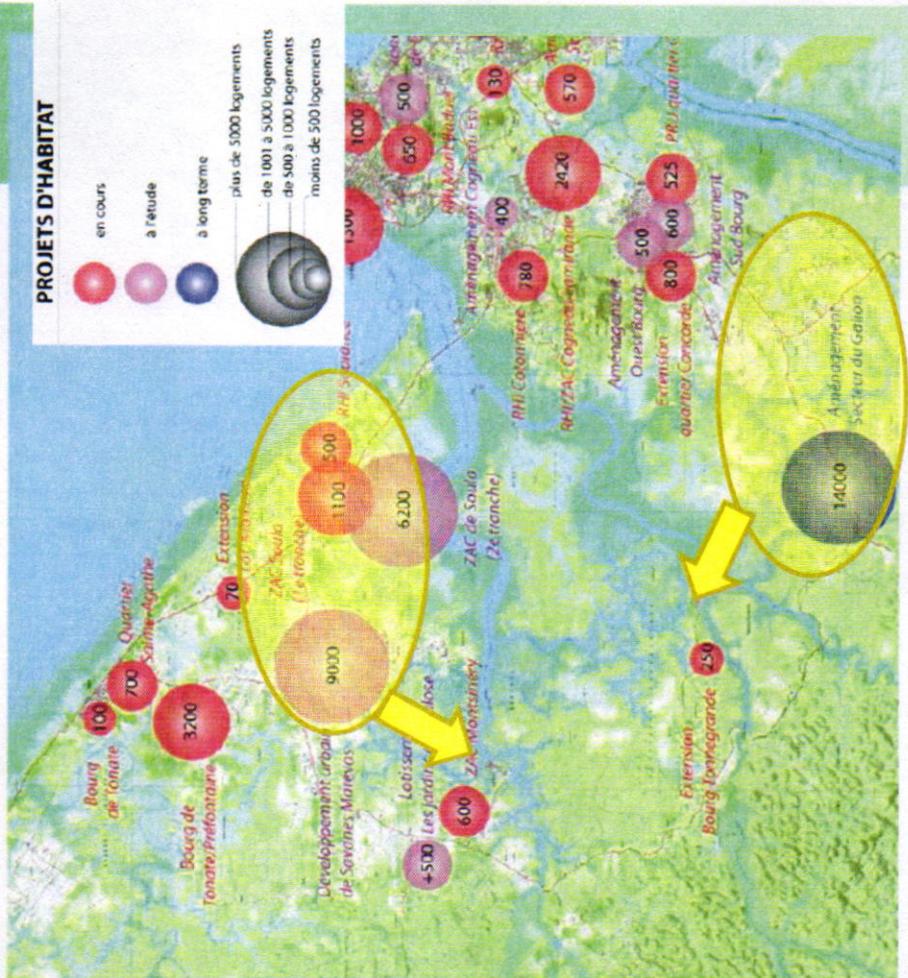
Une étude récente de l'AUDÉG indique que l'habitat illicite se localise majoritairement à Montsinéry depuis quelques années.

La commune qui initie des projets de développement cohérents et équilibrés, rendant le territoire naturellement attractif est soucieuse de maintenir un développement harmonieux et durable. Elle souhaite se doter d'un outil de stratégie territoriale lui permettant d'anticiper au mieux les différentes pressions auxquelles elle doit faire face.

Cet outil doit apporter une vision prospective élaborée sur les perspectives d'aménagement du territoire intercommunal et ses différents impacts sur celui de la commune

Puis, au-travers de réflexions avec les élus, il devra doter la commune d'une véritable armature au-travers de laquelle les différents espaces auront une affectation prioritaire et où les projets d'implantation d'activités seront répertoriés, situés ou non sur un espace déterminé.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la mission dont les modalités sont décrites ci-après.



# Sommaire

**Contexte**

**Objectifs de la mission**

**Méthodologie - Travaux**

**Planning et budget**

**Equipe et Principales Références**

# Objectifs de la mission

**Analyser de manière prospective l'évolution du territoire intercommunal, évaluer les impacts attendus sur la commune, Définir des scénarios d'occupation des espaces, Figer une stratégie d'aménagement et de développement**

## Etape 1

- Pour l'ensemble des composantes d'occupation des espaces : logement, activités économiques, services publics, infrastructures, activités économiques, touristiques et agricoles, analyser les perspectives d'évolution sur l'ensemble du territoire intercommunal et sa périphérie à 5, 10 et 15 ans.
- Selon différents scénarios, analyser les impacts en matière d'évolution du territoire communal.

## Etape 2

- En déduire différentes stratégies d'affectation des espaces communaux avec une traduction cartographique adaptée.
- Partager ces stratégies avec la commune

## Etape 3 :

- Mettre en forme la stratégie d'affectation des espaces communaux arrêtée par la commune, en tenant compte des projets connus.

## Objectifs finaux

En prenant en compte des horizons à 5, 10 et 15 ans, disposer d'une stratégie d'affectation des espaces communaux intégrant l'ensemble des fonctions suivantes : habitat, économie, agriculture, tourisme, services publics, infrastructures.

# Sommaire

**Contexte**

**Objectifs de la mission**

**Méthodologie - Travaux**

**Planning et budget**

**Equipe et Principales Références**

## Une démarche prospective, progressive et concrète

# Approche et principes méthodologique

15

- La problématique de fond sera de se projeter à 5 10 et 15 ans et donc de proposer des modèles d'affectation des espaces cohérents avec les évolutions de toutes natures attendues à ces échéances. Cette approche se fonde sur des projections de population et leurs traductions en matière de besoins de services. Cet aspect est essentiel pour la crédibilité de l'ensemble de la démarche.
- Les livrables seront clairs et lisibles. Ils seront l'aboutissement des différentes étapes de notre mission. Ce seront des outils d'aide à la décision. Les rapports seront compréhensibles par tout public et accompagnés de synthèses.
- En réunion, les supports seront de type PowerPoint. Ils constitueront des supports facilitant les échanges et la convergence vers des points de vue partagés.
- Dans la démarche d'analyse du territoire, deux aspects nous semblent essentiels à l'étude : d'une part l'analyse prospective et d'autre part le croisement permanent des effets de chaque développement sur les autres aspects du territoire (activités économiques, aménagement et urbanisme, fonctions publiques...):
  - ✓ La prospective : la plupart des paramètres relatifs à l'occupation du territoire sera reprise et projeté.
  - ✓ Analyse multi-paramètres : consiste à évaluer les différents impacts, tant qualitatifs que quantitatifs, de chaque évolution sur l'ensemble des paramètres définissant l'évolution du territoire ; ce sera fait à l'aide d'une grille de synthèse.
- L'approche est pragmatique et objective ; il s'agit avant tout de déboucher sur des projets concrets
- Le benchmark est une pièce très utile à la réflexion : il doit permettre de comprendre comment d'autres territoires qui ont pu connaître les mêmes évolutions ont vu évoluer leurs conditions d'occupation des espaces.

### Une démarche prospective

### Livrables clairs

### Prospective et Analyse multi-paramètres

### Une approche pragmatique et objective

### Benchmark

## Les principales phases de travaux

# Travaux

### Phase 0 : Lancement de l'étude

#### Etape 1

Prospective sur le territoire  
intercommunal et impacts sur le  
territoire communal

Cette étape est importante et nécessite un travail significatif.  
En effet, il s'agit d'analyser l'ensemble des perspectives  
d'affectation des espaces en prenant en compte toute  
fonction sur le territoire intercommunal ; puis d'en déduire  
les conséquences sur le territoire communal.

#### Etape 2 Définition de stratégies

Sur la base des scénarios identifiés, définir plusieurs  
stratégies d'aménagement du territoire communal

#### Etape 3

Stratégie d'aménagement de la  
commune

Définir une stratégie spatialisée

# Travaux

## Phase 0 : Cadrage – validation des objectifs et lancement de l'étude

Objectifs	Démarche	Livrables
<ul style="list-style-type: none"><li>• Valider le contenu global de la mission et échanger sur les questions auxquelles le consultant devra répondre</li><li>• Partager avec la Commune les différentes actions, réflexions et études qui ont déjà été engagées sur le sujet ; lister notamment les projets en cours de sollicitation d'espaces sur le territoire communal, que ce soient des intentions ou des projets définis.</li><li>• S'imprégner des préoccupations de l'équipe municipale et de la vision qu'elle a de son territoire.</li><li>• Créer un premier fond documentaire sur la base des études et documents en possession de la mairie, de la CACL et autres acteurs concernés,</li><li>• Présenter et préparer le cadre général de la mission : planning, formats des fiches, rapports, visite</li><li>• Définir les conditions de lancement de l'étude auprès des acteurs locaux</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Réunion de démarrage avec la commune et les partenaires qu'elle souhaite associer au cours de celle-ci, l'ensemble des conditions d'organisation de la mission sera revu et figé :</li><li>• Il sera notamment procédé :<ul style="list-style-type: none"><li>✓ au cadrage de l'organisation d'ensemble de la mission et notamment son calendrier,</li><li>✓ à la définition du contenu des rapports,</li><li>✓ à l'établissement de listes des personnalités à rencontrer</li><li>✓ Etc ...</li></ul></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Note de synthèse sur les conditions de déroulement pratique de la mission = feuille de route</li><li>• Lettre de mission remise par la Commune aux intervenants.</li></ul>

# Travaux

18

Présentation synthétique de la  
Phase 1  
Analyse prospective ; impacts  
des développements  
périphériques à la commune sur  
le territoire communal

- Sur la base d'une analyse prospective globale du territoire périphérique à la commune, définir les différentes maquettes = (différents modes d'occupation des espaces) sur une période de 5, 10 et 15 ans ;
- Procéder à la même analyse sur le territoire communal,
- Définir sous formes de différents scénarios, les impacts sur la configuration possible du territoire communal

## Objectifs

## Objectifs

Démarche  
INTERROGÉE

- Recensement et analyses des projets de développement et d'occupation des espaces sur le territoire périphérique à la commune et plus particulièrement sur ses entrées nord et sud ; en déduire les logiques d'affectation des espaces.
- Analyser sur 5-10-15 ans, les tendances de développement en périphérie de la commune sur les grandes fonctions : habitat, économie, agriculture, infrastructures et fonctions publiques ; procéder de même sur le territoire communal.
- Sur la base des observations faites, en déduire les différents scénarios d'occupation des espaces communaux à venir.

## Méthode

## Méthode

- Reprise des rapports relatifs aux PLU / SCOT / SAR et autres documents traitant des perspectives d'occupation des espaces (dont plans de déplacement) ; reprises et analyses des documents exploitables en matière de démographie.
- Visite des sites concernés et observations directes notamment en matière d'habitat,
- Interrogation directe d'une vingtaine d'acteurs.
- Transcription des observations sous formes de cartes de synthèse

## Livrable

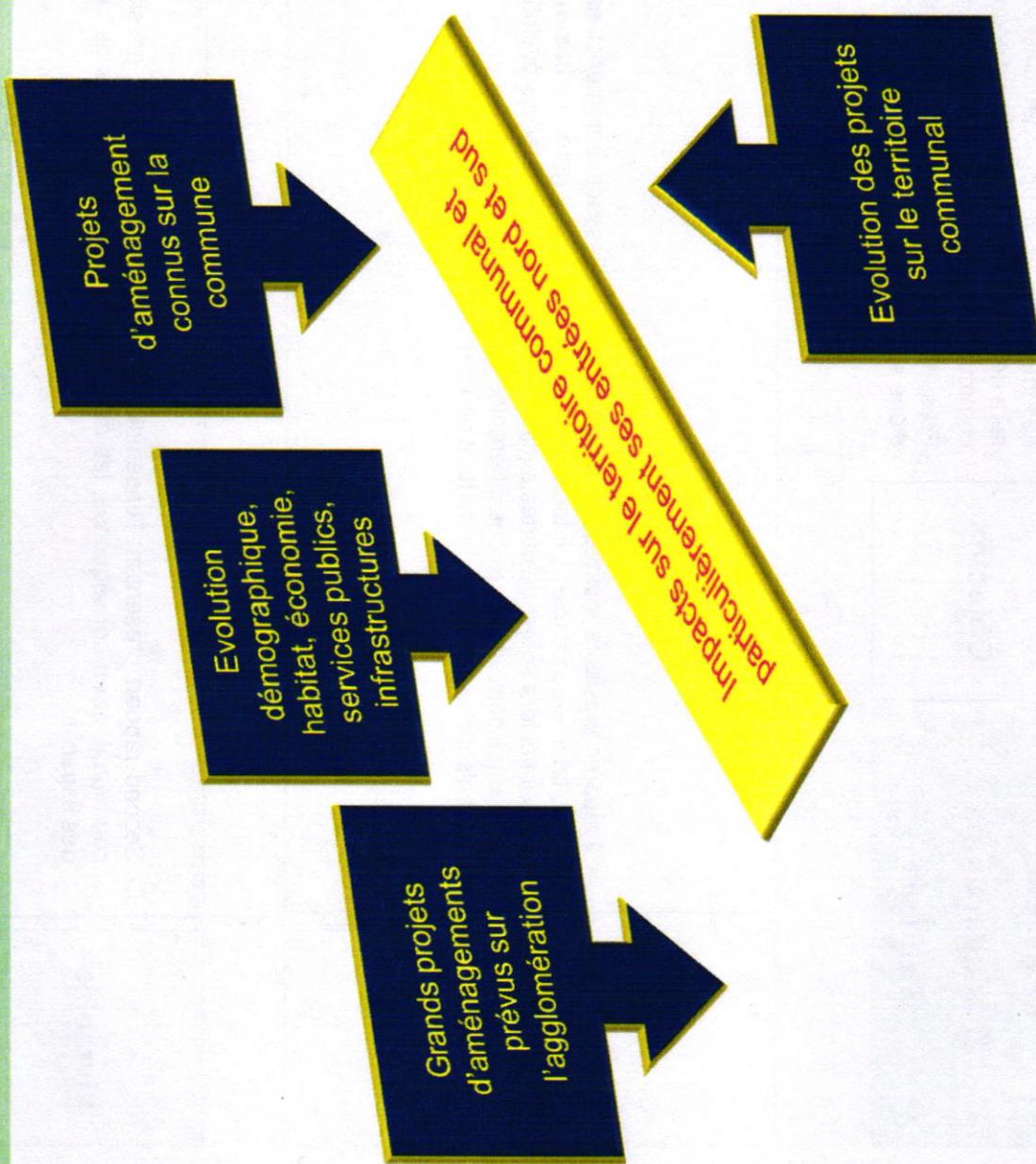
## Livrable

- Premier rapport portant sur une analyse prospective globale de l'occupation des espaces en périphérie de la commune, sur la commune et différentes traductions, notamment cartographiques, sur les différents scénarios d'occupation des espaces.
- Ce premier rapport sera remis et discuté au cours d'une réunion de la municipalité.

# Travaux

19

## Présentation détaillée de la Phase 1 Analyse prospective ; Impacts des développements périphériques à la commune sur le territoire communal



# Travaux

20

- Sur la base des analyses de la phase 1, et notamment l'évaluation des impacts du développement intercommunal sur la commune, il sera défini plusieurs maquettes d'occupation du territoire communal correspondant à différents scénarios
- Présentation et débats sur les différentes maquettes et définition d'une stratégie.

## Phase 2 Définition d'une stratégie

### Objectifs Objectifs

### Démarche Démarche

- Préparer plusieurs maquettes d'occupation de l'espace communal en différenciant les fonctions « habitat », « agriculture », « tourisme », « économie », « grande infrastructure » etc ...
- L'essentiel fera l'objet de cartes évolutives montrant les différentes évolutions au cours du temps et les différentes conséquences des différentes fonctions entre elles.
- Organisation d'un débat permettant de figer une mouture parmi celles proposées.

- Second rapport présentant l'ensemble des différentes maquettes possibles d'évolution de l'espace communal, et en conséquence, les différentes stratégies possibles de la commune pour l'affectation des espaces..

### Livrables Livrables

# Travaux

21

## Phase 3 Définition de la stratégie communale choisie

### Objectifs Objectifs

- Rédaction et définition d'une stratégie pour l'affectation du territoire communal

### Démarche Démarche

- Sur la base des travaux des deux phases précédentes, et notamment des orientations souhaitées par la commune, exprimées lors de la réunion en fin de phase 2, une stratégie globale pour l'affectation des espaces sera rédigée
- Elle montrera clairement la localisation des projets connus sur le territoire de la commune, la spécialisation des espaces etc ...

### Livrables Livrables

- Synthèse sur la stratégie d'ensemble d'aménagement et de développement de la commune

# Sommaire

**Contexte**

**Objectifs de la mission**

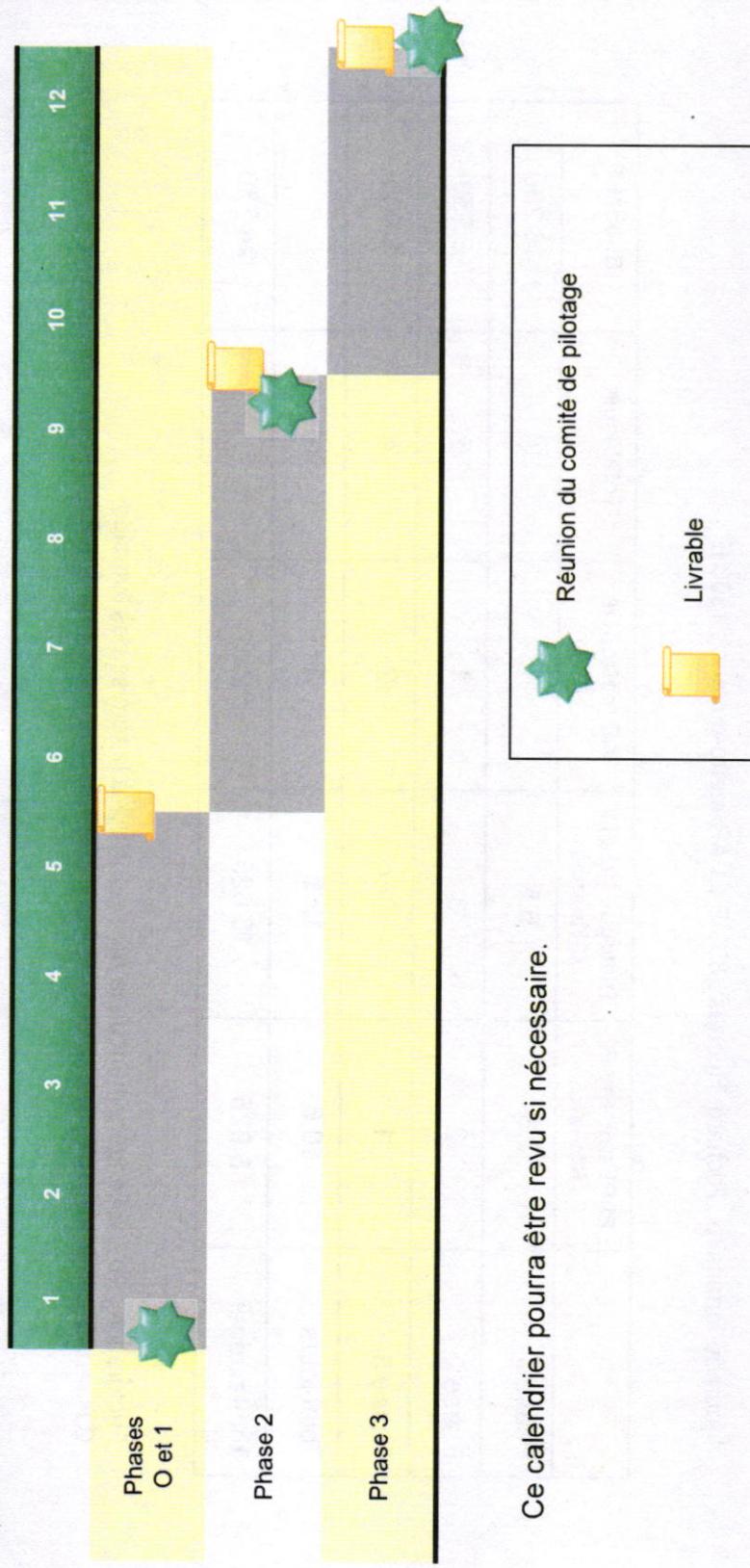
**Méthodologie - Travaux**

**Planning et budget**

**Equipe et Principales Références**

# Planning

La durée de l'étude s'étend sur 3 mois, soit 12 semaines



Ce calendrier pourra être revu si nécessaire.

## Budget

- 1 journée forfaitaire : Richard; Huertas : 850 E ; 1 AR métro-guyane : 1300 E

	PhRi strategy P. Richard	Dialogue Urbain C Huertas	AR métropole	Total jours	Budget E
Phase 1	7,5	6,5	1	14	13 200
Phase 2	2	3	1	5	5 550
Phase 3	1	3	2	4	6 000
Total jours	10,5	12,5	4	23	
Total budget	8 925	10 625	5 200		24 750

Facturation : 40% à l'engagement de la mission ; 60% à la remise des livrables  
C Huertas animera les réunions 2 et 3 ; P Richard animera les réunions 1 et 3.

# Sommaire

**Contexte**

**Objectifs de la mission**

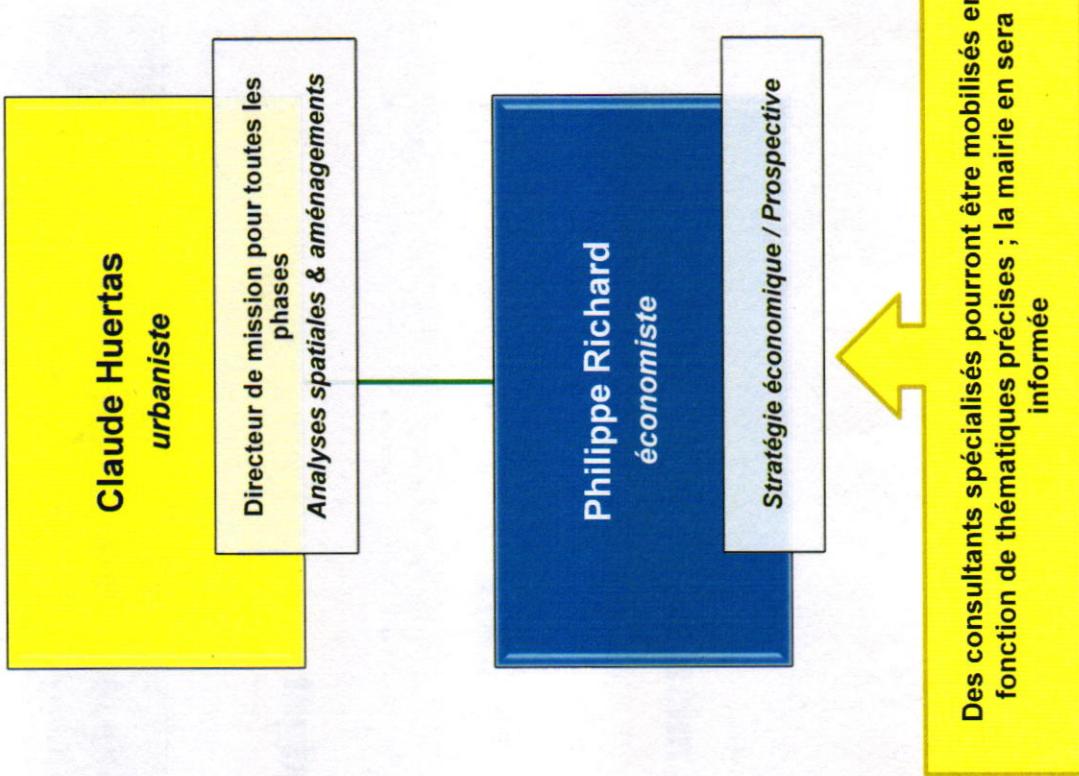
**Méthodologie - Travaux**

**Planning et budget**

**Equipe et Principales Références**

# Présentation de l'équipe

26



# Les atouts de notre équipe

27

La complémentarité des compétences et l'étendue des savoir-faire ; les intervenants ont accumulé, tout au long de leur vie professionnelle un vaste champ d'expertises permettant de prendre en compte tous les aspects de la prospective économique et des aménagements de territoire.

Ils connaissent bien la Guyane pour avoir travaillé en faveur de plusieurs institutions, dont l'agglomération et la commune de Montsinéry

Claude Huertas, gérant de Dialogue Urbain depuis 2003 après avoir été directeur de l'urbanisme des Etablissements publics de Marne-la-Vallée, connaît bien les communes du centre littoral de Guyane.

Il est intervenu sur le territoire de Macouria, Cayenne et Montsinéry. Il a eu l'opportunité dans le cadre de sa dernière mission, de raisonner à l'échelle du SCOT et de s'approprier les orientations stratégiques de la planification sectorielle et régionale.

Ph Richard, a été directeur d'une agence de développement régionale pour la recherche et la technologie, puis responsable du développement économique d'une grande Région : il est intervenu sur la définition de nombreuses stratégies de territoire et maîtrise les outils d'analyses nécessaires.

Il a formé pendant dix ans les élus et responsables du développement économiques nationaux

Les deux intervenants ont l'habitude d'animer des réunions de concertation avec tout type d'acteurs

## Claude Huertas

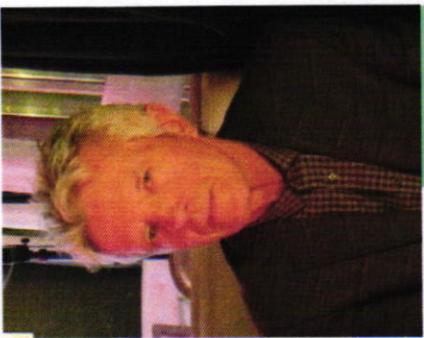
**La liste complète des références de Dialogue Urbain est fournie en annexe**

20 ans d'expérience de l'aménagement territorial au sein d'un établissement public, Directeur de l'Urbanisme de la ville nouvelle de Marne-La-Vallée de 1995 à 2002.  
10 ans de maîtrise d'œuvre urbaine, d'étude et de conseil au sein de Dialogue Urbain.

Claude Huertas a l'expérience de l'aménagement tant à l'échelle du territoire qu'à l'échelle opérationnelle, il est spécialisé dans la réflexion stratégique urbaine et territoriale.

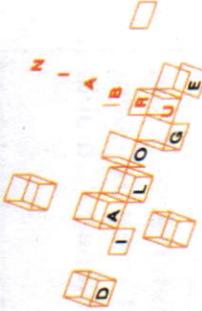
Il intervient pour le compte de collectivités et d'établissements publics (EPA, EPF, Grand Paris Aménagement), en métropole (Région Parisienne) et en Guyane. Il cumule vision économique, vision territoriale et savoir faire de l'aménageur.

Architecte DPLG, urbaniste Atelier Tony Garnier, master Harvard USA en urbanisme et planification urbaine et régionale, EMBA CPA-HEC Paris 1988.



### Quelques références en rapport avec la mission:

- **Bry Champigny Villiers 2011-2012**  
*Etude en cours dans le cadre du Grand Paris. Etude préalable au CDT (contrat de développement territorial) lié au pôle multimodal de Bry Champigny Villiers. Renouvellement urbain et accueil d'une nouvelle gare.*
- **Montsinéry Tonnegrande 2009**  
*Etude sur le devenir économique et urbain d'un secteur de 550 hectares lié au « collier de perles » du SCOT de la CACL.*
- **Louveziennes Rocquencourt 2009**  
*Conseil Général des Yvelines, schéma stratégique de développement des sites de Louveziennes et Rocquencourt situés de part et d'autre de l'autoroute A13.*
- **Les Mureaux 2008-2009**  
*Etude du renouvellement urbain des friches industrielles et des quartiers Ouest de la commune.*



# Philippe Richard

La liste complète des références de Ph Richard est fournie en annexe

60 ans, plus de 2 ans d'expérience dans le conseil et les études

Philippe Richard est spécialisé dans le conseil et les études en stratégie de développement économique et touristique, en faveur des collectivités locales : il conçoit et met en place de manière opérationnelle des programmes de développement ; il intervient en matière de prospective. Il intervient dans les montages de projet ; la faisabilité d'infrastructures ; l'étude de filières ; la mise en place de programmes financiers ... etc ...

Il cumule une double expérience de dix ans en bureau d'étude international (KPMG et Ernst & Young) et de huit ans passés dans les collectivités (Conseil régional PACA –responsable du développement économique- et agence de développement). Il a été conseiller technologique au sein de deux chambres de commerce et d'industrie. ...

Ingénieur Insa de Lyon, Diplômé de l'Illinois Institute of Technology de Chicago et de l'Institut de Contrôle de Gestion.



## Quelques références en rapport avec la mission:

- Schéma des ports de la Guyane – DDE Guyane – 2011
- Faisabilité d'un port de plaisance – commune de Roura – 2012
- Etude sur la politique maritime intégrée du bassin caribéen – Région Martinique - en cours
- Analyse stratégique du territoire de la communauté de communes du Val d'Essonne ; identification de pôles d'activité ; définition d'un plan d'actions économiques – communauté de communes du Val d'Essonne - 2011 – 2012
- Analyse des filières d'activité ; définition d'actions de marketing territorial ; préparation d'une offre immobilière adaptée – EPA Val de France – 2011
- Analyse de la filière pêche de Guadeloupe ; proposition de plan d'actions ... – Apriga 2009,
- Analyse stratégique du territoire de la communauté d'agglomération de Compiègne et définition d'un plan d'actions – CA Compiègne – 2005 etc ...
- FORMATEUR EN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (10 ans)



**ERNST & YOUNG**  
Quality In Everything We Do



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pays de Loire

CCIV

29